

bation, p. 20, « que là où l'histoire de Griseldis est lue par le peuple pendant des siècles, elle doit être aussi racontée ». Entre ce qui est écrit, lu, enseigné à l'école et ce qui se transmet traditionnellement, il n'y a que rarement convergence. Partout, dans les écoles de France, on a lu aux enfants les contes d'Andersen, du chanoine Schmidt; nulle part on n'en a recueilli de versions orales.

La **Légende du Chien de Montargis** étudiée pas à pas par M. Viscardi donne une nouvelle preuve de ce que j'affirme ici. A Montargis même, on croit le fait historique; mais toute l'histoire du chien qui reconnaît le meurtrier de son maître et le venge sort d'une Chanson de Geste du ^{xiii}^e siècle, intitulée *Macaire*, qui met en œuvre un thème juridique, à savoir l'ordalie ou Jugement de Dieu par le combat du lévrier et de l'assassin en champ clos. M. Viscardi analyse avec soin cette Chanson de Geste et montre que l'élément juridique en est l'un des thèmes fondamentaux. Ensuite le thème passe de littérateur en littérateur; il est parlé du chien dans les *Déduits de Chasse* de Charles V, dans le *Livre des Duels*, dans les ouvrages sur les chiens, dans des romans, dans les *Histoires prodigieuses* de Belleforest. Montaigne s'en occupe, puis Dom Morin dans son *Histoire du Gâtinais*, et bien d'autres, que M. Viscardi a suivis à la piste avec un soin parfait. Il y a aussi toute une iconographie consacrée à ce chien.

Mais, en dehors de Montargis même, où la légende s'est fixée comme un fait prétendu historique, jamais en France, dans les campagnes, on n'a raconté cette histoire, en la relocalisant. Fait à la fois juridique et littéraire dès le début (car on ne trouve rien avant le ^{xiii}^e siècle), le thème a passé d'un écrivain à l'autre, mais n'est pas devenu populaire, peut-être pour cette bonne raison que les duels de toutes sortes étaient un élément de la vie féodale noble, mais non pas de la vie des paysans, bien qu'ici on puisse objecter que les tournois se sont ruralisés, si je puis dire, sous la forme des quintaines.

§

Le livre, fort bien illustré dans le texte et avec planches en couleurs de Narciso Garay sur les **Traditions et Chan-**

sons de Panama, rédigé sur l'invitation du gouvernement de cette République, est une véritable révélation. C'est être trop modeste que de le nommer *Essai folklorique*, car c'est un recueil documentaire de premier ordre, non seulement de chansons, mais aussi de traits de mœurs, de cérémonies avec déguisements et masques, de danses, de pratiques rituelles de toutes sortes. De plus, les divers thèmes des danses locales sont analysés et interprétés avec soin; l'auteur nous donne aussi le texte de certaines comédies populaires qui rappellent directement nos mystères du moyen âge, avec l'Ame que se disputent le Grand Diable, les Petits Diables et que veut sauver l'Ange (pp. 135 et suiv.). Sans doute les paroles de ces chansons sont espagnoles; mais, dans quelques-unes que j'ai essayées, il y a en plus des sonorités et des combinaisons musicales où l'influence indienne se ressent nettement.

J'espère que le gouvernement panamien et M. Narciso Garray ne s'arrêteront pas en si beau chemin et nous donneront aussi une monographie sur la civilisation matérielle et sur les cérémonies de tout ordre des Espagnols, des métis et des indigènes de cette région encore si peu connue au point de vue ethnographique.

De même qu'à Panama, au Japon aussi c'est par des chansons que le peuple exprime le plus volontiers, et de la manière la plus personnelle, ses sentiments intimes. C'est ce que M. Georges Bonneau démontre, avec nombreux textes à l'appui, dans ses beaux volumes, admirablement imprimés, sur **L'Expression poétique dans le Folklore japonais**, consacrés les uns à la tradition orale de forme fixe, à savoir la chanson de vingt-six syllabes, puis dans son commentaire du *Kokinshu*, suivi de la publication intégrale du texte. Il faut s'habituer peu à peu à ces procédés d'expression souvent si éloignés des nôtres. Ce sont plutôt des allusions que des explications; et aussi des énumérations de faits simples destinés à évoquer des rêveries et des prolongements sensuels. Ainsi le N° 202 : « Ce cordonnet de soie rouge, Qui te l'a donné? Un galant avec qui j'ai passé la nuit »; ou le N° 135 : « Quand vous aimez du fond du cœur, Et que votre amour est sans réponse, Essayez de nouer une feuille de pousse de riz. » La suivante a des parallèles français populaires, mais plus délayés ou plus brutaux : « A Osaka au pont Shinsaï,